

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2024

**PRESENTS :** M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

**ABSENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. SAUVAGNAC Bernard (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : Mme Martine ASTIER

## 2. Projet de réhabilitation d'un terrain multisports communal.

Lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les jeunes conseillers ont proposé plusieurs projets pour leur mandat 2023-2025. Un projet important, qui s'étalera sur la mandature, a été retenu et concerne la réhabilitation du terrain de sport situé en contre-bas des écoles.

En effet, ce terrain, très apprécié par les enfants, est utilisé régulièrement mais nécessite des aménagements plus élaborés et des travaux de rénovation. Le CMJ envisage les travaux suivants :

- un agrandissement du terrain de sport et de la piste d'athlétisme,
- la création d'une piste de sprint,
- la création d'une piste de saut en longueur avec reprise de la zone de sable,
- l'installation d'une tyrolienne,
- l'installation d'un module ludique type échelle,
- la mise en place de mobiliers urbains tels que bancs, poubelles et boîtes à livres,
- le changement des filets de basket et des buts,
- la plantation d'un arbre.

Les dépenses prévisionnelles des travaux s'élèvent à 40 000 € TTC environ.

Enfin, pour ce projet la commune déposera une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Contrats Territoriaux Départementaux (CTD) et auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver le projet de réhabilitation d'un terrain de sport communal,**
- **d'autoriser le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des différents financeurs cités dans la présente délibération,**
- **d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil,**
- **d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures utiles à l'exécution de la présente délibération.**

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

